

## 35 années de présence auprès des collectivités


**Auguste  
PICOLLET**

Président de l'A.S.A.D.A.C.  
Territoires



S'appuyant sur 35 ans de présence auprès des élus savoyards, l'A.S.A.D.A.C. Territoires régénère son soutien aux élus pour les aider à gérer leur collectivité ou développer leur projet. Sa mission originelle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des territoires se renouvelle et s'ajuste notamment pour faire face à la disparition progressive de l'ingénierie publique.

Notre assemblée générale d'octobre prochain statuera, au terme d'un fructueux travail d'échanges et de concertation avec des élus et techniciens territoriaux, sur les ajustements et les propositions de nouveaux services et leurs modalités, visant en particulier à renforcer plus encore la solidarité et la mutualisation entre les collectivités.

Pour illustrer la diversité de nos missions, j'ai souhaité donner la parole (ou la plume) à quelques élus qui peuvent témoigner de l'intérêt du soutien apporté par l'A.S.A.D.A.C. Territoires à leurs préoccupations du moment.

Je rappelle que, si l'A.S.A.D.A.C. n'a pas vocation à tout faire et à se substituer aux prestations privées, elle se doit avant tout d'accompagner toutes les collectivités savoyardes qui ont besoin d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des territoires.

**A.S.A.D.A.C. Territoires**  
8, avenue Jean Jaurès  
73000 CHAMBERY  
Tél. 04 79 68 53 00  
Fax 04 79 68 53 29  
asadac@asadac73.com  
www.asadac73.com

**Contact**  
Emmanuel PETIT, Directeur

**Yves  
HUSSON**

Maire de Chanaz

**Une alternative  
à la disparition  
de l'ingénierie publique**



**En votre qualité de maire de la commune de Chanaz (522 habitants), quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'A.S.A.D.A.C. ?**

En tant que maire d'une commune touristique porteuse de nombreux projets, j'ai subi de plein fouet le désengagement de l'ingénierie publique, assurée historiquement par les services de l'Etat. Cette évolution laisse souvent notre commune, comme bon nombre d'entre elles qualifiées de petites, face à des difficultés, des incertitudes sur les démarches à suivre, les modes opératoires possibles, les partenaires à mobiliser...

Encore tout récemment dans le cadre de la journée des Maires de Savoie, j'ai questionné et interpellé les parlementaires présents sur la nécessité d'une prolongation de l'ATESAT qui est selon moi indispensable pour les collectivités comme la mienne.



En complément de ce dispositif, voire en alternative si la disparition de l'ATESAT venait à être confirmée, l'A.S.A.D.A.C. assure un rôle majeur auprès des collectivités locales qui sont en attente à la fois d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour organiser l'action publique et également d'un savoir-faire plus technique en matière de concrétisation de projets.

**La mutualisation du coût de ce service est-elle une nécessité ?**

Oui. Il faudra sans doute revoir la solidarité entre collectivités et faire encore plus pour les collectivités les plus démunies. Je souhaite que cette fonction monte en puissance au sein de l'Agence, sans toutefois que cela se fasse au détriment des autres missions d'études de l'Agence dont les territoires et le Département en particulier, auront toujours besoin. J'ai pu constater que cette complémentarité des fonctions est une force de l'A.S.A.D.A.C. à l'occasion de projets de développement de l'offre d'accueil touristique sur Chanaz et à l'échelle de mon canton. L'A.S.A.D.A.C. doit capitaliser sur cet atout et développer encore une véritable ingénierie territoriale au service des collectivités comme la mienne, qui ne sont pas en capacité de se doter de manière durable de techniciens territoriaux spécialisés.

**Robert  
TRUCHET**

Maire de Saint-Pancrace

**Un service aux  
adhérents :**

**« Simple comme un coup de fil »...**



**Comme de nombreux maires de petites collectivités locales, vous sentez-vous parfois démunis face aux exigences de la gestion locale ?**

Oh oui ! Et c'est un vrai cri du cœur. Nous n'avons pas et nous n'aurons jamais, nous petites communes, les moyens humains et financiers pour nous entourer de compétences spécifiques, et pourtant nous devons bien faire comme les autres, assurer nos services publics. Les réglementations ne cessent d'évoluer, et nous disposons du même délai que nos consœurs mieux dotées pour leur mise en application. Notre premier réflexe est alors de nous tourner vers les services de l'Etat qui nous apportent des précisions, des renseignements fort utiles. Mais nos interlocuteurs disparaissent les uns après les autres et de plus en plus, nous faisons appel à l'A.S.A.D.A.C..



**Concrètement, quelles compétences, quelle aide vous apporte l'A.S.A.D.A.C. ?**

Une aide que je qualifierais de précieuse pour la secrétaire de mairie et moi-même ; précieuse dans le sens où elle se traduit par un accompagnement dans tous les domaines d'intervention de la commune ou presque. Pour illustrer, nous avons sollicité l'A.S.A.D.A.C. dans nos démarches suivantes : recherche de nouvelles ressources fiscales, amélioration de l'organisation du système de perception de la taxe de séjour, campagnes d'emprunt, faisabilité d'une opération de défrichage sur notre territoire... Je trouve rassurante cette transversalité, cette bonne connaissance de ma commune, et très confortable la proximité avec l'A.S.A.D.A.C.. En tant qu'adhérent à la structure, nous disposons notamment d'un service appelé « ligne privilégiée ». « Simple comme un coup de fil » serait la bonne formulation. Nous nous posons une question, parfois nous souhaitons simplement être confortés dans nos décisions, en retour, un consultant nous apporte une réponse rapide et opérationnelle !

# 35 années d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des territoires

## Jean-Maurice VENTURINI

Maire de Montagnole

**...un appui appréciable face aux enjeux d'urbanisme**



**Pourquoi avez-vous fait appel à l'A.S.A.D.A.C. pour vous accompagner dans l'élaboration de votre PLU, en complément d'un cabinet d'urbanisme ?**

Nous avons ressenti le besoin d'avoir à nos côtés quelqu'un capable d'animer toute la démarche sur la durée (et un PLU c'est long !), d'assurer les relations entre les divers partenaires concernés (Etat, SCOT, agglomération, bureaux d'études, habitants...), tout en apportant une vision transversale et complémentaire des enjeux d'urbanisme. Nous aider à recadrer le bureau d'études prend toute son importance à l'échelle des enjeux de notre commune de 1100 habitants.



**Que retenir-vous de cette collaboration ?**

Au-delà d'un accompagnement technique utile face à la complexité de l'action publique, nous avons bénéficié d'un appui appréciable dans nos prises de décisions. Cela n'améliore pas forcément les délais mais le résultat est flagrant. C'est tellement vrai que nous sommes allés bien au-delà.

Aujourd'hui, parmi les projets de constructions de logements identifiés au PLU, certains sont prêts à être mis en œuvre, mais nous souhaitons avoir des garanties sur la qualité de ces projets au-delà de ce qu'un PLU peut faire. Dans cette perspective, l'A.S.A.D.A.C. nous accompagne pour organiser un appel à projet. Un travail important en amont sur le cahier des charges et de « test » du marché nous prépare à choisir un partenaire privé sur la base de critères économiques, mais aussi de qualités architecturales, paysagères et urbaines. Si je ne peux préjuger du sort définitif de la consultation, je suis très confiant et parfaitement éclairé par un « test marché » qui a été conduit.

## Bernard VEUILLET

Président de la CC du Lac d'Aiguebelette

**Les équipes sont proches de notre territoire et partagent nos préoccupations d'élus**



**L'A.S.A.D.A.C. représente-t-elle pour votre établissement un soutien important ?**

J'anime l'intercommunalité et aujourd'hui la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (5 500 habitants avec 10 communes) depuis de nombreuses années et me trouve confronté à de nombreuses problématiques ou difficultés au regard des enjeux forts qui se présentent pour notre territoire naturellement organisé autour du lac (lac privé mais géré et valorisé par le public) et des compétences larges qui sont les nôtres, notamment dans le domaine de l'économie, du tourisme, de l'environnement...

Comme mon ami Henri GUICHERD, alors Président du SMALA, gestionnaire du lac, le faisait en son temps, je sollicite régulièrement les services de l'A.S.A.D.A.C.. Si je m'appuie aussi sur d'autres services comme ceux de l'Etat, pour ce qu'il en reste encore, sur des thématiques variées, j'ai recours à la diversité des compétences de cet organisme et surtout à la transversalité de ses équipes.

**En quelques mots, pouvez-vous illustrer cette diversité d'intérêts ?**

Pour ce qui concerne la gestion proprement dite du lac, l'A.S.A.D.A.C. nous a beaucoup aidés dans la renégociation des baux de location de longue durée du lac avec ses propriétaires (EDF et la famille de Chambost), dans la mise en place d'une réglementation des usages et pratiques sur le lac, à l'établissement du bilan du contrat lac, comme elle nous a particulièrement soutenus au développement d'un projet fédérateur « la Maison du lac ».

Le pôle « Gestion locale » de l'A.S.A.D.A.C. était présent lorsqu'il s'est agi de mettre en concurrence la gestion de la base de loisirs du Sougey, de définir l'économie du contrat et de négocier le partenariat. De même, ce pôle nous est très précieux pour prendre en compte chaque évolution réglementaire et optimiser nos moyens budgétaires et fiscaux.



**Et si vous deviez résumer en un mot, vous diriez :**

Les équipes de l'A.S.A.D.A.C. sont très proches de notre territoire et partagent vraiment nos préoccupations d'élus.

## Robert VORGER

Président du SCOT Tarentaise, vice-Président de l'APTV

**Aucun bureau d'études « classique » n'est en mesure d'apporter cette « inter-cohérence ».**



**Vous avez initié une démarche SCOT sur la vallée de la Tarentaise, que signifie cet engagement ?**

Cela passe, entre autres, par la recherche d'une meilleure cohérence de l'aménagement de notre territoire. Nous ne pouvons ignorer que seuls dans nos « paroisses », nous sommes vulnérables. La réflexion et l'action à l'échelle de l'ensemble du territoire Tarentaise permettront d'être entendus et écoutés au-delà de nos limites territoriales... Par l'implication des uns et des autres, nous trouverons collégialement la voie d'une offre qualitative au service des habitants de nos vallées et de nos hôtes. C'est sur ces bases que j'ai accepté de m'engager dans la grande aventure d'un SCOT Tarentaise, entouré d'une équipe technique et politique soudée. La méthode est d'« écouter » ce territoire, d'argumenter sur ses valeurs et ses objectifs, et enfin de convaincre de la nécessité absolue de converger ensemble dans une orientation choisie, plutôt que subie.

**Quel rôle a joué l'A.S.A.D.A.C. dans cette démarche ?**

A la genèse du projet, l'A.S.A.D.A.C., qui capitalise 35 ans d'expérience auprès des collectivités savoyardes, a apporté de l'information, établi un atlas, permis de sensibiliser l'ensemble des élus au cours de réunions et débats, sur les aspects fonciers, habitat, agricoles, etc. Elle a confirmé l'APTV dans son choix de se doter d'outils et moyens pour réaliser (ou faire réaliser) des études approfondies. De la phase initiale d'assistance et d'aide à la décision, elle a ensuite accompagné l'APTV en qualité d'expert, notamment quant à la problématique de l'hébergement touristique.

**D'une manière plus générale, quel regard critique portez-vous sur l'aide aux collectivités ?**

Il manque cruellement de liant dans l'aménagement du territoire de Savoie alors qu'à l'approche du besoin, un certain nombre de structures sont complémentaires. S'il est un domaine où l'actualité va faire la démonstration du vide, c'est bien le domaine de l'articulation inter-schémas de cohérence.

AUCUN bureau d'études « classique » n'est en mesure d'apporter cette « inter-cohérence ». Pour autant, l'A.S.A.D.A.C., qui est un organisme de soutien aux collectivités, a une excellente connaissance du produit « montagne » entre autres spécificités... Je pense qu'elle doit conforter une « branche » AMO capable de combler ce manque, d'organiser une mutualisation de la réflexion à l'échelle départementale et/ou régionale. Pour cela, il conviendrait d'activer un pôle au service de l'accompagnement de projets transversaux... !